

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 9-74-1903 nommant une commission chargée de préparer un projet de décret portant règlement de police sanitaire.

n° 9-74-1903

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
31 décembre 1902

Numéro JO  
n° 74 du 01/01/1903

Date du numéro  
1 janvier 1903

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Protectorat l'ordonnance du 18 Septembre 1844

**Vu** l'arrêté du 27 mai 1900, constituant dans le Protectorat un comité d'hygiène

**Vu** le décret du 31 mars 1899, portant règlement de police sanitaire maritime

**Vu** la dépêche ministérielle en date du 26 novembre 1902,

### TEXTE INTÉGRAL

Article premier. — Une commission spéciale composée de : MM. le Secrétaire général, président; Bouflard, chef du service de santé; de Carlan, administrateur-adjoint, chargé de la police; Amouroux, chef du service des travaux publics; Bastianello, agent de la Compagnie de l'Afrique Orientale; Ghaleb, commerçant; Lafon, ingénieur de la Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens, se réunir a sur la convocation de son président pour préparer, en s'inspirant de la loi du 15 février 1902, un projet de décret réglementant les mesures à prendre pour sauvegarder la santé publique.

#### Art. 2

— présent décision sera enregistré et communique partout où besoin sera.

**A. BONHOURE.**